

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 659)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN439

présenté par
M. Bridey, rapporteur

ARTICLE 24

A l'alinéa 19, substituer le mot : « fait », au mot : « signé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.